

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024

N° VA_DEL2024_212

Objet : Demande de prorogation du délai d'exécution d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Graziella MOENECLAËY, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Stéphanie LEBLANC, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Hélène HARDY, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Dominique GUERIN étant absent, André LAURENT, Catherine BOUTTÉ étant excusés.

La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées précisait l'obligation de rendre accessible aux personnes en situation de handicap l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP), qu'ils soient publics ou privés au regard des 250 critères de la réglementation.

En 2015, l'État a mis en place des Agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP), permettant notamment aux collectivités d'échelonner dans le temps les différents travaux et, ou réorganisations de leurs bâtiments.

La Ville de Villeneuve d'Ascq s'est donc inscrite dans cette démarche pour son patrimoine, soit 267 ERP et 101 IOP dans lesquels sont proposés divers services.

Stratégie de mise en accessibilité à Villeneuve d'Ascq

La Ville de Villeneuve d'Ascq a fait le choix d'articuler ses travaux selon 2 niveaux.

Le premier concerne les petits travaux ou travaux diffus, interrupteurs, revêtement de sol, plomberie..., celui-ci est en voie d'achèvement.

Et le second niveau, les grands travaux ou travaux patrimoniaux tels que l'isolation, la rénovation de toiture... C'est à cette occasion que la Ville réalise les grands aménagements d'accessibilité comme la création d'ascenseurs, de rampes PMR...

Cette stratégie s'inscrit elle-même dans une approche à 3 dimensions. La Ville

de Villeneuve d'Ascq appréhende l'accessibilité selon 3 volets :

- **Humain** : Proposer des solutions d'accessibilité allant au-delà de l'aspect réglementaire telle que la démarche Haute qualité d'usage ou encore en mobilisant des personnes concernées, comme celles membres de la Commission communale pour l'accessibilité.
- **Technique** : Les travaux diffus ou patrimoniaux avec le regard croisé des usagers.
- **Organisationnel** : Réaménagement d'un espace afin de faciliter son accès et ses services.

Prorogation du délai d'exécution de l'Ad'Ap

Afin de finaliser son Ad'AP initial, et comme le prévoit l'article L165 - 4 du code de la construction et de l'habitation, la Ville de Villeneuve d'Ascq requiert auprès des services de la Préfecture une prorogation permettant de se mettre en conformité au regard de l'accessibilité.

C'est le motif de « cas de force majeur » qui permet à la Ville de solliciter cette prorogation du délai d'exécution de son Ad'AP.

En effet, la crise COVID 19, par la mise en place de restrictions sanitaires a non seulement engendré des perturbations dans l'organisation des services municipaux mais également dans la disponibilité des entreprises et dans l'approvisionnement des matériaux nécessaires au bon déroulement de la mise en conformité.

En annexe figure l'agenda calendaire (mars 2025 – mars 2028) de la mise en conformité du patrimoine municipal des ERP et IOP.

Après avis de la Commission n°2 Travaux, aménagement, logement, urbanisme, environnement, VNR, environnement, développement durable, agenda 21, foncier du mardi 26 novembre 2024, après avis de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées du mercredi 11 décembre 2024,

Il est proposé aux membres du conseil :

- de solliciter Monsieur le Préfet pour une prorogation du délai d'exécution ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la demande de prorogation du délai d'exécution.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 20 décembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241217-207671-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 19 décembre 2024

Tableau prévisionnel des ERP restant à faire dans le cadre
de la demande de prorogation de l'ADAP

N°d'inventaire ADAP	2025 - Dérogations-AT ascenseur-Diffus
26	Maison de quartier Denis BLANCHATTE
29	Maison des associations Flers-Bourg
35	Espaces ROSSINI- APP rameau
65	C.A.L. Charlie CHAPLIN
80	Mercredis Récréatifs (étage ex GS RAMEAU élémentaire)
81	C.A.L. Préado DoRémi(étage ex GS RAMEAU élémentaire)
132	ESUM 2
139	Ecole de musique J.P. RAMEAU(Restaurant Saint- Exupery)
168	Jardin d'enfants CAROUSSEL
177	Salle Pierre et Marie CURIE
194	G.S. Cézanne Elémentaire
220	G.S. Jean MERMOZ Elémentaire
241	G.S.Paul VERLAINE Elémentaire
244	G.S.Emile VERHAEREN Elémentaire
253	Villa GABRIELLE
200	G.S Frédéric CHOPIN Elémentaire
13	Friterie de l'hotel de ville
17	Cafétaria Piscine du TRIOLO
19	Restos du cœur (MQ PASTEUR)
53	Maison de quartier Jacques BREL
55	Bureau conseils de quartier
57	Club de l'Age d'or, Genets d'or
58	Club Babylone - Restos du cœur PASTEUR
84	Local des éclaireurs de France
85	Maison des jeunes Babylone
103	Salle Breughel VERIN
153	Eglise Saint Pierre de Flers -Bourg
154	Eglise du Sacré cœur
173	PMI de la C.P.E.
176	Salle de jeux Clé de sol (RDC ex Rameau élémentaire)
198	G.S. François-René de Châteaubriand- Maternelle
199	G.S. François-René de Châteaubriand- Restaurant
201	G.S. Frédéric CHOPIN - Maternelle
202	G.S. Frédéric CHOPIN - Restaurant

N°d'inventaire ADAP	2026 -AT ascenseur-Diffus
3	Ferme DUPIRE
5	Ferme du HERON
15	Commerces Equitables (C.C. DU Triolo)
18	Resto du cœur (ferme dupire)
23	Centre de secours de Flers -bourg
25	Maison de quartier Delesalle
33	Cellule COCTEAU (C.C. de la Contrescarpe)
37	C.A.L. Préados du Bourg Fantastic
40	Maison des Genêts
48	Mairie d'ascq
49	Mairie d'annappes
69	C.A.L. Paul FORT
70	C.A.L. Jean de la Fontaine
75	C.A.L. Paul VERLAINE
77	C.A.L. Préados AVENTURE
82	C.A.L. Préados Léon blum
88	Maison des jeunes des musiciens (étage Bâtiment APP)
92	Rémuzat -Cornillac
96	Stade CASSIN
97	Vestiaires CIMAISE
101	Salle du BLASON
104	Salle CANTELEU
107	Salle Ferdinand DEBRUYNE
109	Salle Léo LAGRANGE
110	Salle Pascal LAHOUSSE
116	Salle de la TAILLERIE
128	Tennis du 8 MAI
133	Centre Nautique BABYLONE

134	Piscine du TRIOLO
137	Ferme Saint-Sauveur- cric -crac compagnies
142	Bibliothèque du Bourg
143	Bibliothèque du Breucq
149	Salle de javelot
150	Espaces THALES
156	Musée du Château
158	Musée du Train - 3 ATV
159	Ferme d'en haut - Maison Folie (+logement)
161	Salle Alfred DUQUESNES
163	Salle Raoul MASQUELIER
164	Crèche BERGAMOTE
170	P.M.I. Jules GUESDE
182	G.S. Claude bernard - Élémentaire
185	G.S. Jacques BOSSUET - Élémentaire
186	G.S. Jacques BOSSUET - Maternelle
187	G.S. Jacques BOSSUET - Restaurant
197	G.S. François-René de châteaubriand - Élémentaire
208	G.S. Pierre et Mairie CURIE - Restaurant
209	G.S. Paul FORT - Élémentaire
210	G.S. Paul FORT - Maternelle
214	G.S. Anatole PLUME D'ANGES
221	G.S. Jean MERMOZ - Maternelle
241	G.S. Paul VERLAINE - Élémentaire
250	Hôtel de ville (+ 1er étage)
256	Inspection Académique SUD (G.S. MERMOZ 2 primaire)
263	G.S. René CLAIR - Restaurant
41	Maison de la médiation et du droit
42	Maison des droits de l'homme
47	Mairie d'annappes
54	Vie des quartiers
67	C.A.L. Boris VIAN
74	C.A.L. Tournesol
78	Local du tambourin
136	Cinéma "LE MELIES"
145	Galerie SALLY - Corps de ferme DUPIRE
146	Salle de danse PASTEUR (MQ PASTEUR)
151	Parc archéologique ASNAPIO
157	Mémorial d'ascq 1944 Bâtiment
211	G.S. Paul FORT - Restaurant
213	G.S. Anatole France - Maternelle Masting
215	G.S. Anatole France - Restaurant
222	G.S. Pablo PICASSO - Élémentaire et Maternelle
223	G.S. Pablo PICASSO - Restaurant
224	G.S. Jacques PREVERT - Élémentaire
225	G.S. Jacques PREVERT - Maternelle
232	G.S. Hippolite TAINÉ - Élémentaire
238	G.S. Henri de Toulouse LAUTREC - Restaurant
239	G.S. Maxence VANDERMEERSCH - Maternelle
240	G.S. Maxence VANDERMEERSCH - Restaurant
242	G.S. Paul VERLAINE - Maternelle
243	G.S. Paul VERLAINE - Restaurant
245	G.S. Emile VERHAEREN - Restaurant
246	G.S. Jules VERNE - Maternelle Nouvelle
247	G.S. Jules VERNE - Maternelle
249	Centre Médico-scolaire (GS MERMOZ)
254	Centre de Prévention et de Sécurité Jean CARLIER
255	Inspection Académique Nord (ex logement G.S. Prévert)
59	Club du bon temps (G.S. MERMOZ)
102	Salle Breughel BOURGAIN (B)
118	Salle VANDEMIERE
231	G.S. Hippolite TAINÉ - Maternelle

N°d'inventaire ADAP	2027 -AT ascenseur-Diffus
63	C.A.L. Jacques BOSSUET
134	Piscine du TRIOLO
137	Ferme Saint-Sauveur- cric -crac compagnies
142	Bibliothèque du Bourg
143	Bibliothèque du Breucq
149	Salle de javelot
150	Espaces THALES
156	Musée du Château
158	Musée du Train - 3 ATV
159	Ferme d'en haut - Maison Folie (+logement)
161	Salle Alfred DUQUESNES

163	Salle Raoul MASQUELIER
164	Crèche BERGAMOTE
170	P.M.I. Jules GUESDE
182	G.S. Claude bernard - Élémentaire
185	G.S. Jacques BOSSUET - Élémentaire
186	G.S. Jacques BOSSUET - Maternelle
187	G.S. Jacques BOSSUET - Restaurant
197	G.S. François-René de châteaubriand - Élémentaire
208	G.S. Pierre et Mairie CURIE - Restaurant
209	G.S. Paul FORT - Élémentaire
210	G.S. Paul FORT - Maternelle
212	G.S. Anatole France Élémentaire
214	G.S. Anatole PLUME D'ANGES
221	G.S. Jean MERMOZ - Maternelle
241	G.S. Paul VERLAINE - Élémentaire
250	Hôtel de ville (+ 1er étage)
256	Inspection Académique SUD (G.S. MERMOZ 2 primaire)
263	G.S. René CLAIR - Restaurant

tableau prévisionnel des IOP restant à faire dans le cadre de la demande de prorogation de l'AdAP

2025			2026				2027				2028			
Site	coût	Obs	N° inventaire	Site	coût	Obs	N° inventaire	Site	coût	Obs	N° inventaire	Site	coût	Obs
parc à chien rue des cèdres	+		348	Aire de jeux des Erables	+++		268	cimetière annappes	+++		281	Tertre des massacrés	+++++	
cimetière du breucq	+++		352-353	Offenbach 1 et 2	++++		290	Aires de jeux Carco	++		317	Forum Vert	+++++	
FOS Lemaire Martin	engagé		351	Boulodrome Marcel Pagnol	++	Piste intérieure accessible piste intérieure accessible	318	Parc des peupliers	++++		283	complexe sportif Cassin		dérogation justifiée contrainte technique + coordination DPB et MEL . Compensation terrain de foot sur Vanacker
ESUM	+		369	maison de quartier Pasteur	++		325-326	bergères 1 et 2	+					
							342	aire de jeux pavé bleu	+					
							382	plateau sportif du terroir	+					

(287) tennis du château abandonné

(320) plateau sportif des vergers démonté

(360) parvis église nativité espace public et non iop

(361) patio jean nicomette espace public et non iop

(362) placette tour des pins espace public et non iop

(373) square des combattants d'afrique du Nord espace public et non iop

(278) décharge municipale fermé au public

(315) aire de jeux Jean Vilar démonté et espace clos biodiveristé

(354) Offenbach 3 espace de jeux supprimé

dérogation :

(316) espace façade des vieux arbres Espace sportif abandonné - parc à chien inaccessible par rampe

fusion ERP IOP pour piste Pagnol

évaluation des coûts, hors
étude préalable

+

++

+++

++++

+++++